MERCREDI 29 DÉCEMBRE 1909 — XXIe ANNÉE. — N° 6997. — MERCREDI 29 DÉCEMBRE 1909

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre. Téléphone : 672

5 CENTIMES — 5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir. TOURCOING. — 35, rue des Ursulines

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

M. 29 déc. — St THOMAS DE CANTORBERY

MARDI 28 DÉCEMBRE 1909

La journée

La Chambre, après avoir terminé la discussion du budget des affaires étrangères et amorcé celle du budget du commerce, a repris le débat sur le projet d'emprunt de 900 millions pour la Ville de Paris.

Au cours du débat sur les affaires étrangères, M. Pichon a fait un grand éloge de la Faculté de Beyrouth, dirigée par les Pères Jésuites, et des écoles catholiques qui rendent à la France les plus grands services en Orient.

❋

Au Conseil des ministres, M. Barthou a fait approuver la nomination de M. Imbart de la Tour comme maître des requêtes.

Le président de la République a signé deux décrets relatifs au travail industriel des enfants et des femmes et à l'organisation de services médicaux dans certaines industries.

❋

La Cour de Poitiers a ordonné la restitution de l'église d'Ardin au légitime curé.

❋

On a découvert une mystérieuse affaire d'empoisonnement. Une ancienne employée de commerce voulait tuer un gros négociant de Paris ; ce fut un ténor de l'Opéra, Godard, qui succomba.

❋

Une dépêche de Changhaï annonce qu'un révolutionnaire de la Chine méridionale a tenté d'assassiner le prince régent Tchouen, qui a été blessé au ventre.

❋

La réponse de la Porte à la dernière note des puissances protectrices de la Crète est en préparation et sera expédiée dans quelques jours. La Porte s'en tient toujours au point de vue auquel elle s'est placée précédemment.

❋

Une tempête de neige a sévi dans l'est des Etats-Unis. On signale de graves dégâts et de nombreuses victimes.

❋

En Italie, en de nombreuses cérémonies, on commémore le douloureux anniversaire du tremblement de terre.

Pour les petits exclus

La souscription du *Peuple Français* atteint à ce jour la somme de 3 391 fr. 55.

Aujourd'hui paraît

une nouvelle édition vivement attendue de la vie de la **Mère Marie de Jésus**, fondatrice des Petites-Sœurs de l'Assomption.

Cette édition a été plus soignée que la première au point de vue typographique, et le papier lui-même est de meilleur choix. Elle constitue un vrai cadeau d'étrennes. Un certain nombre d'exemplaires ont été reliés avec luxe.

Prix : broché, 3 fr. 50 ; port, 0 fr. 35. — Relié luxe demi-chagrin, tête dorée, avec emboîtage, 6 francs ; port, 0 fr. 60.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIe

Le « Pèlerin »

Sommaire du numéro du 2 janvier 1910

(*Édition complète*)

La semaine : Nos vœux pour 1910. — En Belgique : les funérailles de Léopold II ; l'avènement du nouveau roi. — Une extraordinaire guérison. — Sports. — Salut au drapeau ! — Promenade à travers le monde des nouvelles.

Roman : Cœur de chrétienne, par M. Le Mière, avec une illustration de S. Marcq.

Gravures : Sainte-Gudule de Bruxelles et l'église de Laeken où fut enterré Léopold II. — Patinage à roulettes (3 photographies). — Mlle Marguerite Verzier. — Les princes Léopold et Charles de Belgique. — Aux Invalides (2 photographies). — Entrée solennelle à Bruxelles du roi Albert Ier (dessin de Damblans). — Respect au drapeau (page par Nemo).

Lectures de la Semaine : Les gardiens de la paix (J. de Ponteray). — Les menus du siège de Paris. — Le général Meusnier (G. Barboux, de l'Académie des sciences).

Abonnement : Edition ordinaire, un an, 6 fr. ; un numéro, 0 fr. 10. Edition de luxe, un an, 10 fr. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

Abonnements d'étrennes

du 1er janvier au 31 mars 1910

Pèlerin. 1 fr.

Mois littéraire et pittoresque. 2 fr.

5, RUE BAYARD, PARIS

Crise pataudlogique

Nous sommes en pleine crise pataudlogique, c'est certain.

Depuis que M. Viviani s'est vanté d'avoir éteint toutes les lumières d'en haut, on ne peut plus compter sur les lumières d'en bas. Elles sont vacillantes et incertaines. Le moindre souffle — un souffle de Pataud — suffit pour plonger la Ville-Lumière dans les ténèbres.

Dire qu'on a pensé manquer d'électricité pour les rites graves du réveillon boulevardier ! C'eût été la fin de tout.

Aussi les distingués docteurs du *Temps* voient-ils tout en noir, ce qui est bien la couleur de circonstance. Ils sont inquiets. Ils se penchent anxieux sur notre pauvre corps social, ils en notent avec angoisse les phénomènes troublants. Leur diagnostic est plein de sombres pressentiments.

Résumons le « bulletin de santé » qu'ils ont rédigé avant-hier dans leurs doctes colonnes :

Nos élus au Parlement se refusent tous à boucler des budgets réguliers et à voter des ressources normales et consolantes pour les dépenses qui augmentent chaque année.

On *sabote* la fortune de la nation. Tous les partis sont tacitement d'accord pour préparer ce magnifique suicide.

Il suffit, dit encore le *Temps*, de se rappeler l'accueil qui fut fait à M. Cochery quand il eut l'audacieuse honnêteté de proposer le vote d'impôts nouveaux, tôt ou tard inévitable. Personne n'a voulu que la France arrêtât correctement ses comptes de fin d'année. On a préféré lui faire signer ou renouveler des billets, comme à un personnage de Murger.

Le vote et surtout l'application de la loi ruineuse sur l'assistance obligatoire tendent à transformer les Français en un peuple de simulateurs et de faux pauvres.

« Tous ces mouvements de garçons épiciers ou d'employés de bazars, les apparitions intermittentes de Pataud, la lenteur calculée des ouvriers terrassiers qui veulent rendre Paris inhabitable, tous ces moyens grands ou petits d'exaspérer et de ruiner en même temps une société mal défendue »..... tout cela inquiète « les républicains les plus solides et les plus éprouvés ».

C'est la poussée des barbares, c'est la désertion prochaine de la police, c'est « l'entrée — déjà devinée et entrevue, nous disait hier un officier supérieur — du Syndicat dans certains régiments ».

Il y a pis ! A la séance de vendredi, quatre-vingt-trois députés ont voulu repousser les crédits destinés à payer le transport des troupes qui furent employées à maintenir l'ordre dans les grèves.

« Quatre-vingt-trois députés ! s'écrie éperdument le *Temps*. Un sur sept ! Si la proportion correspondait à l'état d'âme de la France, il y aurait donc, sur sept citoyens, un mystificateur, ou bien un démagogue sceptique, ou bien un fou qui croit que l'on doive non seulement amnistier ou glorifier toujours les repris de justice de Limoges, les incendiaires de Fressenneville, les assassins du lieutenant Lautour, mais qu'il faut surtout se garder de contrarier leurs gentillesses et leur laisser toute latitude pour saccager choses et gens. »

Telles sont les réflexions qui hantent les âmes meurtries des bourgeois voltairiens du *Temps*.

Elles n'ont rien de folâtre, j'en conviens ; mais ces sombres constatations sont bien subites.

Il y a quelques jours à peine, le même journal se divertissait comme une petite folle à « blaguer » Mgr Amette, les prêtres et laïques catholiques qui, sans attendre les savants diagnostics du *Temps*, ont vu et sondé les maux qui rongent la société, et tenté de les traiter d'après leur propre méthode sociale.

Cette méthode est vieille, et elle a fait ses preuves. Elle est aussi vieille que l'Eglise elle-même.

Or, l'Eglise ne date pas de Voltaire, de Rousseau et de 89, comme la raisonneuse bourgeoisie du *Temps*. Nous venons de commémorer le 1900e anniversaire de sa naissance. Nous avons revu son divin Fondateur sur la paille de l'étable. Son entourage, ses premiers disciples et leurs premiers conquis étaient des pauvres.

A côté de la civilisation dorée et élégante de l'oligarchie officielle, une misère effroyable étreignait alors le monde païen. Les neuf dixièmes des travailleurs vivaient dans l'enfer des ergastules et ployaient sous le jour abrutissant de l'esclavage légalisé.

A peine née, l'Eglise se mesura avec le fléau de la misère humaine. Toute son histoire est celle d'une longue lutte avec elle pour la refouler, pour la terrasser ou pour l'amoindrir et la consoler quand elle ne pouvait pas l'étouffer.

Mais l'Eglise a vu aussi les sources du fléau, cet effroyable *pandemonium* d'orgueil, de rapacité, d'envie, de luxure et d'égoïsme que recèle l'âme humaine.

Et elle est entrée aux prises également avec cette armée de passions génératrices d'injustices et de haines. Ce corps à corps remplit aussi son histoire. Regardez-y bien : tout ce que vous appelez ses empiètements et ses envahissements marque les progrès de son emprise sur la bête humaine et ses instincts toujours en révolte.

Et pour assurer l'ordre et la continuité de cet effort, elle créa des milliers d'institutions religieuses, enseignantes et sociales. Elle créa notamment des groupements corporatifs et professionnels qui l'aidèrent dans son séculaire labeur pour la paix et la félicité publiques.

Or, quand aujourd'hui, devant une société repaganisée par vous, l'élite des apôtres et des hommes d'œuvres de cette Eglise se réunissent, comme naguère à Bordeaux, sous la présidence d'un cardinal, pour vérifier ces méthodes, les *rajeunir et les adapter aux besoins du* moment ; quand un archevêque s'apitoie sur une des plaies les plus irritantes du monde du travail et s'emploie à la guérir ; quand l'Eglise va au devant de ce peuple dont les aspirations désordonnées et furieuses dérangent la tranquille possession de votre bien-être, que faites-vous, vous les bourgeois voltairiens ?

Vous lui adressez des blâmes outrageants, vous l'accusez de faire « de la démagogie », vous suspectez le désintéressement de son effort, ou bien vous la plaisantez lourdement, empruntant à la *lanternerie* ses plus grosses ironies.

Et vous continuez de veiller attentivement pour l'empêcher d'assurer la discipline des esprits, de former des générations plus saines et plus équilibrées, d'exercer sa police morale dans le domaine des consciences.

Votre rêve est toujours, malgré vos *déceptions, de faire une société* sans Dieu, mais où les impôts sont régulièrement votés, où le budget est proprement bouclé, où les ouvriers sont sages, où les terrassiers sont actifs et disciplinés, où les agents se taisent sans murmurer, comme dit la caricature, où l'armée, soigneusement épurée de tout cléricalisme, veille sur vos coffres-forts, où il n'y a pas de grève, où il n'y a pas de Pataud.

Vous oubliérez donc toujours tout et n'apprendrez jamais rien ? Rien ne pourra donc jamais vous ouvrir les yeux, et faudra-t-il que le dernier Pataud ait éteint le dernier lampion pour que vous leviez vos regards au ciel et y découvriez l'étoile allumée par l'Enfant-Dieu, et dont la divine clarté peut seule verser « la paix sur les hommes de bonne volonté » ?

CYR.

GAZETTE

Le banquet des fourchettes

Depuis que la Turquie possède une constitution, elle marche à pas de géant dans la voie du progrès moderne. En veut-on une preuve ? Il n'y a qu'à considérer la commande considérable de fourchettes que le généralissime Chefket pacha vient de faire en Occident pour les besoins de son armée. A cela on objectera peut-être que les soldats turcs mangeant avec leurs doigts, cet achat de fourchettes ne les concerne pas. C'est en quoi on se tromperait. Les fourchettes sont bel et bien destinées aux soldats, et on a donné le 26, à Constantinople, un banquet à la caserne Taxim, où est logé le 8e régiment, lequel a été choisi pour faire l'expérience de ces nouveaux ustensiles. Le réfectoire était décoré de drapeaux. Chefket pacha, les commandants du 1er et du 2e corps d'armée, et le colonel Perten bey, représentant von der Goltz pacha, étaient présents.

Tentative de grève à l'Opéra

Hier, à l'Opéra, au moment où le rideau allait se lever sur le ballet de *Coppélia*, voici que le rideau ne se lève pas. Les danseurs, coryphées et quadrilles ne se sont-ils pas avisés de déclarer qu'ils ne danseront pas, s'il n'est fait droit à leurs revendications !

Mais les directeurs ont conjuré le péril en disant bien gentiment aux danseurs qu'ils les considéraient comme des artistes et non comme des employés, et les recevraient individuellement s'ils avaient des revendications à présenter.

Les danseurs ont calculé — car les danseurs prennent parfois la place des calculateurs — qu'ils avaient intérêt à écouter ce sage conseil, et ils se décidèrent à entrer en scène pour le ballet.

Pour la seconde fois, en un mois, les auditeurs et spectateurs de l'Opéra auront failli attendre.

Disparition du " Nuage-Rouge "

Le « Nuage Rouge », Red Cloud, était un Peau-Rouge, le dernier des grands Peaux-Rouges qui attaquaient les soldats, arrêtaient les trains, aux époques héroïques.

Le « Nuage Rouge », taillé sur le patron des héros de Cooper et de Gustave Aimard, était, en 1866, chef suprême de la tribu des Sioux. Il s'opposa par la force à la construction de la ligne du chemin de fer du Pacifique, qui traverse maintenant les terrains de chasse occupés par les Peaux-Rouges à cette époque. A la tête de 5 000 Sioux, il fit une guerre acharnée aux soldats, après avoir déclaré : « Vous prendrez peut-être mon pays, mais chaque mille de votre route, depuis North Platte jusqu'à Yellowstone, sera marqué par les corps de vos soldats. »

En 1867, « Nuage Rouge » fut complètement battu dans un combat avec le 18e d'infanterie. Il continua une guerre de guérillas encore pendant deux ans ; mais ses compagnons n'avaient plus confiance en lui, et en 1869, il fut capturé et conduit dans la réserve de Pine Ridge, où il vient de mourir, non sans affirmer, jusqu'à son dernier souffle, son hostilité contre les barbares blancs.

Cette magnifique race des Peaux-Rouges, qui avait sa grandeur, et qui a été, comme on le sait, civilisée à coups de canon par les Américains et décimée par leur alcool après avoir été dépossédée de ses territoires, aura bientôt disparu complètement, comme ce pauvre « Nuage Rouge ».

Esclaves dans les couvents d'Auvergne

Y avait-il des esclaves dans les couvents d'Auvergne au XVIIIe siècle ?

Tous ceux qui sont tant soit peu renseignés sur l'histoire de l'Eglise ont, par avance, répondu négativement à cette question, posée dans l'*Intermédiaire des Chercheurs*. M. A. Tardieu, dont la science est incontestable, affirme qu'après de longues années d'études, de patientes recherches dans les chartriers de la région auvergnate, il n'a jamais rencontré un document pouvant prouver qu'il existait des esclaves ou des serfs au XVIIIe siècle, dans les domaines des couvents et abbayes d'Auvergne.

On peut, dès lors, considérer comme résolue cette question, qui avait été soulevée dans le monde des érudits.

✠ Mon article annonçant la fin de notre procès m'a valu de nombreux témoignages de sympathie qui m'ont profondément touché. Ils émanent d'humbles travailleurs aussi bien que de personnalités élevées. Il n'y a pas de distinctions entre les membres de la famille catholique ; le cœur comme la foi sont toujours à la même hauteur. A tous ceux qui ont prié, à tous ceux qui m'ont écrit, mon plus sincère et mon meilleur merci.

Au divin Protecteur de cette œuvre, j'offre tout le mérite de ces témoignages si réconfortants pour moi.

J'envoie également à mes confrères du journalisme qui ont bien voulu protester avec moi contre l'iniquité commise l'expression de toute ma gratitude. Je l'adresserai aussi personnellement à tous mes correspondants, mais je leur demande le temps matériel de pouvoir le faire.

Qu'ils veuillent bien, de nouveau, prier beaucoup pour réparer le mal commis et pour obtenir des grâces abondantes pour l'extension de plus en plus grande de la presse catholique.

PAUL FERON-VRAU.

La Cour de Poitiers contre le schisme

La première Chambre de la Cour d'appel de Poitiers a rendu hier son arrêt dans l'affaire du curé schismatique de la paroisse d'Ardin, le sieur Bousquet.

La Cour, considérant que celui-ci se déclarait lui-même curé schismatique et qu'il n'avait plus qualité pour exercer les fonctions curiales, a confirmé l'ordonnance de référé par laquelle l'église d'Ardin et l'usage de son mobilier ont été remis aux catholiques de la paroisse et à leur véritable curé.

Mgr l'évêque de Poitiers devant le tribunal

En sa qualité de séquestre des biens du Grand Séminaire de Poitiers, l'administration des Domaines a réclamé à Mgr Pelgé des titres représentant un legs fait au Grand Séminaire pour création de bourse (legs Robert).

Sa Grandeur a formellement refusé de livrer ces titres. L'administration des Domaines l'a assigné devant le tribunal civil, *en restitution* des valeurs.

Oh ! qu'en termes honnêtes on dissimule un vol !

L'affaire a été appelée hier devant le tribunal.

L'administration des Domaines était représentée par Me Morain, avoué, et Me Poulle, sénateur-avocat.

Me de Leffe et Me Charpentier, avoué, représentaient Mgr l'évêque de Poitiers.

Me de Leffe a donné lecture d'une belle et ferme déclaration, dans laquelle Mgr Pelgé rappelait le solennel serment prononcé par lui, au jour de son sacre, de ne jamais aliéner les biens de sa mense.

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré.

SOLIDARITÉ CATHOLIQUE

Dans une réunion récente de la Fédération catholique de Westminster, a été votée l'adresse suivante à l'épiscopat français :

A Son Eminence Monseigneur Coullié, cardinal-archevêque de Lyon, primat des Gaules, etc.

Monseigneur,

En qualité de président du Conseil de la Fédération catholique de Westminster (Londres) — organisation fondée en 1907 dont l'objet est de ligner tous les catholiques de l'archidiocèse de Westminster pour la défense des intérêts de leur Eglise — j'ai le très vif plaisir d'informer Votre Eminence que dans la dernière réunion du Conseil de l'association, laquelle a eu lieu le 6 du présent mois, un vote de profonde sympathie pour l'épiscopat français dans les nobles efforts qu'il fait afin d'empêcher que la religion chrétienne ne souffre quelque détriment dans les écoles neutres de France, a été proposé et adopté à l'unanimité.

En transmettant à Votre Eminence l'expression de ce vote, je désire lui donner l'assurance que les catholiques d'Angleterre prennent une part sincère aux cruelles épreuves et aux injustices qui ont frappé et qui frappent encore leurs coreligionnaires de l'autre côté du détroit.

J'ajoute que nous avons été profondément édifiés des sentiments de fidélité inébranlable envers le Saint-Père que tous les catholiques de France — évêques, prêtres, laïques — ont manifestés au milieu de la lutte à laquelle ils ont été contraints, donnant ainsi un superbe exemple au monde catholique.

Puisse la persécution à laquelle l'épiscopat français et ses intérêts religieux sont en butte diminuer et disparaître bientôt.

Tel est l'objet de nos plus ferventes prières.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Eminence le très humble et très obéissant serviteur,

CHARLES RUSSELL.

Puisse ce touchant témoignage de sympathie de nos frères d'outre-Manche encourager les catholiques français à un renouveau d'énergie pour la lutte scolaire !

BONNE ANNÉE

La meilleure façon de passer une bonne année est de s'abonner au *Mois littéraire et pittoresque*. Le numéro du 1er janvier qui va paraître est une petite merveille par la variété et la qualité de ses articles, et par le fini de ses illustrations.

Le numéro, 1 franc. Abonnement, 12 francs pour la France ; 14 francs pour l'étranger. 5, rue Bayard, Paris.

LES CATHOLIQUES BELGES ET L'ORGANISATION AGRICOLE

Un Congrès de « Cercles de fermières »

A Namur

Lors d'un récent voyage à Bruxelles, étant reçu chez M. de Lantsheere, ministre de la Justice, j'éprouvais en moi-même quelque étonnement d'entendre le ministre ne me parler que de questions agricoles...

— C'est dans les masses rurales, me disait M. de Lantsheere, que le gouvernement catholique belge a son plus solide point d'appui...

Nous avons beaucoup fait pour l'agriculture depuis vingt-cinq ans que nous sommes au pouvoir : création de champs d'expérience, d'écoles de laiterie, encouragements donnés aux laiteries coopératives, amélioration du bétail par un système de subsides accordés aux paysans pour les porter à conserver leurs meilleures bêtes, leur meilleur taureau, par exemple, constitution de grandes Ligues agricoles comme le *Boerenbond* en pays flamand, comme les Ligues provinciales dans les autres régions du pays, création de chemins de fer vicinaux, voilà ce que les catholiques ont fait depuis vingt-cinq ans, soit par leur initiative privée, soit par l'action et les encouragements des ministères catholiques qui se sont succédé au pouvoir... Voilà pourquoi le peuple des campagnes aime les catholiques et le gouvernement catholique.

Nos adversaires eux-mêmes rendent hommage à notre organisation. M. Vandervelde, le leader socialiste, n'a-t-il pas écrit : « L'extension merveilleusement rapide de l'association agricole est un des faits de notre histoire contemporaine qui font le plus grand honneur à l'énergie de notre race, à son opiniâtre ténacité, à sa capacité d'agir et d'agir en commun. »

❋

De quelques-uns des efforts accomplis par nos amis belges pour encourager l'agriculture j'étais témoin, le 13 décembre, à Namur, en prenant part au Congrès des œuvres fermières et ménagères.

Qu'est-ce qu'un Congrès d'œuvres fermières et ménagères ?...

C'est tout simplement une réunion de jeunes filles ou de jeunes femmes appartenant ou ayant appartenu à des « Cercles de fermières » et qui, sous la conduite de techniciens, discutent des meilleures méthodes à introduire dans les fermes, afin d'avoir une terre qui rapporte cent pour un, des vaches qui soient toujours des vaches grasses, un beurre qui soit le meilleur beurre, etc..., etc... Et comme la fermière, avant d'être la femme des champs, doit être la femme du foyer domestique, on dit à ces jeunes filles ou à ces jeunes femmes le moyen de rendre la maison, la ferme agréable, coquette, attrayante. On leur enseigne, on leur rappelle les principes de la puériculture ; on leur apprend à bien élever leurs enfants.

M. de Vuyst, l'auteur du livre très substantiel qui a pour titre : *Le rôle social de la fermière* (1), M. de Vuyst, le promoteur en Belgique des Cercles de jeunes fermières, me disait lors de ce Congrès :

« L'agriculture donne à la Belgique un tiers de sa richesse. Or, par suite du dépeuplement des campagnes — mal qui sévit en Belgique comme ailleurs — cette richesse est menacée. La population agricole est encore la plus importante chez nous ; mais cette population, elle aussi, est compromise. Pourquoi ? Parce que trop souvent l'on manque de fermières. Si les fermiers diminuent, c'est qu'ils n'ont pas eu pour mère une femme qui les ait formés à la vie des champs. Préparons donc des fermières ! — Le jeune homme, d'autre part, ne reste plus à la campagne parce qu'il ne trouve pas à épouser de bonnes fermières. Ayons une génération de jeunes filles instruites, au courant des méthodes modernes, ayant du goût, même un peu artistes, apportant dans le cadre si sain, si vivifiant, si poétique de la vie des champs, toute la délicatesse, voire le raffinement de la jeune fille des villes; avec cette femme-là, le jeune fermier restera à la campagne.....

» C'est à former des générations de femmes répondant à ce type idéal que nous travaillons dans nos Cercles de fermières. Nous y travaillons par l'enseignement professionnel, par l'extension de l'enseignement universitaire, par des conférences données régulièrement, par des journaux comme celui qui a pour titre la *Fermière*, et qui paraît aussi en flamand : *De Boerin*, par des revues comme la *Revue des Cercles d'études du personnel enseignant des écoles ménagères agricoles et des écoles de laiterie*; par des concours, par des Congrès comme le Congrès de Namur. »

Ainsi me parla M. de Vuyst, inspecteur principal de l'agriculture, promoteur, — ce n'est pas assez dire, — apôtre des Cercles de fermières.

❋

J'ai ici sur mon bureau le texte des rapports qui furent présentés au Congrès de Namur. Nos lecteurs pourront juger par quelques citations, par quelques titres, avec quel esprit pratique et positif, avec quel réalisme, nos voisins les Belges s'adonnent à leurs œuvres d'organisation agricole.

Le chanoine Couturiaux, directeur des œuvres sociales du diocèse de Namur, trace ainsi le programme des Cercles de ménagères agricoles.

« Ces Cercles traiteront de tout ce qui intéresse la femme mariée dans son quadruple rôle *d'épouse, de maîtresse de maison, de mère, d'éducatrice*.

» L'épouse doit: étudier son mari pour le connaître; l'aimer; le rendre heureux, s'en faire aimer — je cite toujours le chanoine Couturiaux — par la coquetterie conjugale, et en étant bonne ménagère, par ses qualités, morales et intellectuelles, par sa culture esthétique..... »

Le même rapport contient encore d'excellents conseils aux mères. Ceux-ci sont trop pratiques et à la fois trop typiques pour qu'on puisse ne pas les citer :

« Qu'en vue de la maternité, sans s'accorder des soins outrés, les jeunes filles n'oublient pas qu'il est absolument nécessaire que leur organisme se développe sainement. Qu'elles veillent à leur alimentation, qu'elles respectent en elles les lois de l'hygiène et ne se soumettent jamais aux modes meurtrières qui ruinent la vraie beauté et entravent le complet épanouissement de leur être.

» La femme qui va être mère doit s'assurer, en s'astreignant à un régime physique et moral approprié, la naissance d'un enfant vigoureux et bien constitué... Eviter les émotions fortes, les efforts violents, les danses... »

A travers les rapports du Congrès, je glane maintenant quelques titres : *Utilité d'un journal pour fermières et moyens de lui donner de l'extension ; Comment développer le goût de la lecture professionnelle ; L'instruction et l'avenir de la femme à la campagne ; Nécessité de répandre des notions d'hygiène infantile dans nos campagnes ; Rapport sur la toilette ; La bonne utilisation des produits de la ferme pour l'alimentation du cultivateur ; De l'éducation des jeunes filles à la campagne et des moyens de faciliter leur mariage ; Les vêtements de la fermière ; L'aménagement intérieur de la ferme ; La main-d'œuvre à la ferme*, etc., etc.

(1) Chez Vie et Amat, 11, rue Cassette, Paris.

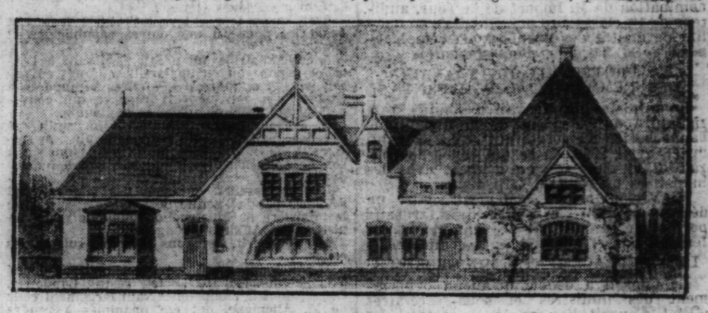

Ancienne petite ferme transformée selon l'idéal des « Cercles de fermières »

Intérieur de ferme selon l'idéal des « Cercles de fermières »

Une partie du mobilier a été exécuté par une école ménagère agricole